

[Texte]

Vous disiez que les petites villes était traitées différemment, mais ce n'est certainement pas le cas de Saint-Hubert. D'après ce que je sais, on est en train de faire une étude de faisabilité et on a trois options: ou bien se joindre à Montréal ou Mirabel, ou bien le statu quo, ou bien une gestion locale, mais non par la ville.

Est-ce que l'autorité qui s'appelle la Société de gestion de l'aéroport de Montréal gère actuellement l'aéroport de Montréal ou si c'est encore Transports Canada qui le fait? Est-ce que le transfert a été fait? Pas encore, que je sache.

M. Barbeau: Non, madame. Vous avez soulevé des points intéressants. Je parlais tout à l'heure du transfert possible de petits aéroports aux municipalités. Ce sont habituellement de petits aéroports éloignés des grands centres. Le cas de l'aéroport de Saint-Hubert est considérablement différent parce qu'il fait vraiment partie d'un système autour de Montréal. Si jamais on transférait l'aéroport de Saint-Hubert séparément des aéroports de Dorval et de Mirabel, il nous serait difficile, sinon impossible, de le transférer aux municipalités. Il faudrait qu'une autorité aéroportuaire locale soit créée.

Pour répondre à votre question, sans aucune équivoque, Transports Canada continue de gérer les aéroports de Dorval et de Mirabel. Quand il a signé la lettre d'intention avec le groupe de Montréal, le ministre des Transports s'est engagé à consulter l'autorité possible dans tout dossier qui aurait des ramifications sérieuses pour les aéroports en question.

• 1040

Mais il ne s'agit pas du tout d'une cogestion. Il s'agit de dire aux gens ce qu'on propose et d'écouter leurs réactions; ces gens n'ont aucun droit de veto. C'est une politesse d'affaires que de leur dire: Puisqu'il y a une bonne possibilité que vous preniez la chose en main, nous vous consultons sur nos projets. Cela se limite à cela.

Mme Venne: Est-ce qu'il y a un délai de prévu pour ce transfert à l'autorité locale?

M. Barbeau: Nous visons présentement la signature d'une entente à l'automne ou à l'hiver, c'est-à-dire avant la fin de l'année 1990; après une période de transition de trois à six mois, le vrai transfert s'effectuerait peut-être le printemps prochain. C'est un objectif visé.

Mme Venne: Cela ne nous aidera pas beaucoup à Saint-Hubert, quand nous ferons notre étude de faisabilité. Nous ne saurons pas où sera rendue l'administration locale puisqu'elle n'aura même pas commencé.

M. Barbeau: Permettez-moi de vous corriger un peu. J'ai l'impression que vers la fin du mois de juillet de cet été, on devrait être en mesure de dire, de façon sûre et certaine, si le transfert aura lieu ou non. Nous nous lancerons très prochainement, c'est-à-dire au cours du prochain mois, dans les négociations financières avec Montréal. Du moins, c'est ce qu'on espère. On a déjà fait un débroussaillement important de toutes les autres

[Traduction]

You said the smaller towns were treated differently but that certainly is not the case with Saint-Hubert. According to what I know, feasibility study has been undertaken and a triple option considered: The airport could be joined to Montreal or Mirabel, or things could stay as they are, or the airport could be transferred to local management but not to the municipality.

Is Montreal airport now managed by the *Société de gestion de l'aéroport de Montréal* or is it still managed by Transport Canada? Has the transfer already been made? I don't think so.

Mr. Barbeau: No. You have raised a number of interesting points and I did speak, a little earlier on, about the possibility of transferring smaller airports to the various municipalities. We are generally speaking here of smaller airports in fairly remote locations. The Saint-Hubert airport is a different thing altogether since it really is part of the Montreal system. If ever we were to transfer the Saint-Hubert airport without doing the same for Dorval and Mirabel, it would be extremely impossible to transfer it to the municipalities. I think that a local airport authority would have to be constituted.

But in answer to your question, I have to add that the Dorval and Mirabel airports are still being managed by Transport Canada. When he signed a letter of intention with the Montreal consortium, the Minister of Transport committed himself to consulting with the authority on any issue which could have a serious impact on those airports.

But we are not speaking of joint management. It is simply a case of telling people what we would like to do and getting feedback from them. These people do not have a veto. It is a sort of business courtesy and we are saying to them since there is a good chance you will be taking over, we have decided to consult you on this and that project. That is all there is to that.

Mrs. Venne: Has a time frame been devised for this transfer to a local authority?

Mr. Barbeau: We intend to sign an agreement in the fall or winter, that is to say before the end of 1990. After a transitional period of 3 to 6 months, the actual transfer will perhaps take place next spring. That is our goal.

Mrs. Venne: This will not help us very much in Saint-Hubert, when we are doing our feasibility study. We will not know how things will be with the local authorities since things will not even have gotten off the ground.

Mr. Barbeau: That is not entirely right because by the end of next July we should be in a position to say for sure whether the transfer will occur or not. In the very near future, within the next month, we will be beginning our financial negotiations with the city of Montreal. That is at least what we hope to do. We have already done a lot of advanced work on most of the other issues, in particular on issues of personnel and we should soon be getting